

Le Corps de Nicolle Burette de dix lemmes jours
 à ge de trois semaines fille de M. para Nicolae
 Micholot et de Balthazar de ce cat forme gabrielle
 Coquerelle des parents mes demeurant a paris rue
 guenegee parois de Sain d'andee des arts, Ladite
 enfant en nourrice chez jeanne de laume Manico
 femme de para feuol Courlier, en presence de Jean
 Bapt. Francois du vaultor et de parois viaz qui a signé
 Durandoy & Gobelet curé

L'an 1760 le vingt six decembre acte baptist par
 moy Curé sous signé philippe thomas in d'aujourd
 fils d'ely sequin manouvrier a de. Marie Anne
 le prestre le parois Estienne philippe fel. D'etie
 de la Roche sequin la Marine. Marie francoise
 bijot fille de Jean Guis tout de cette
 parois de Sain d'andee des arts, ou signé
 Manico philippe sequin Gobelet curé
 Marie francoise Gobelet

L'an 1760 Le vingt neuf decembre acte julienne
 dans la cure de cette parois par moy curé
 sous signé. Le Corps de philippe thomas
 de dix lemmes jours aage de huit jours fils de fel
 sequin manouvrier et de Marie Anne de prestre
 de parois en presence de Jean Bapt. Francois
 du vaultor et de parois viaz qui a signé
 Durandoy & Gobelet curé
 L'an 1760 le 30 decembre acte baptist par moy Curé sous
 signé le prestre en presence de parois manico la Marine
 Marie et de parois viaz qui a signé Gobelet curé

Le présent Registre, contenant
 feuillets, cottés & paraphés par premier & dernier, par
 Nous Marie-Louis-François Marquet, Chevalier, Seigneur
 de la Noüe, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-
 néral aux Bailliage & Siège-Préfidial de Meaux, pour servir
 à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
 de la Paroisse de Guillardon
 pendant l'Année mil sept cens soixante un
 & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
 Année, être l'un des deux Registres, signé conformement à
 la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
 ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
 voyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre
 ledit Sieur Curé, de dix livres d'amône, & de saisie de son
 Temporel, contre les Marguilliers de dix livres d'amêne; le
 tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordon-
 nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le treute six
 Décembre mil sept cens soixante un.

L'an 1761 Douze janvies apres la
 publication des Loys sur l'union
 entre deus qu'enin a ge de vingt trois
 M. de Meaux

ans cordonniers demourant a Louvray
fils Mineur de defunt Denis guenon
Manouvrier et de Genevieve Nizard les pere
et mere desdits paroisians Duns par et mere
Genevieve Loguin agee de 60 ans
Or dem. Fils Mineur de chevre Philippe
Loguin Bacquuo et de Marie Nizard les pere
et mere ans de cette paroisie d'aulte part
faites par fetes et demandes scauoir les
trois quatre et six janvier l'an d'au
cette eglise que dans celles d'au Louvray
suivant le certificat des M. de Louvray et de Louvray
De par au greff de l'officialite de main
Le treize d'apres moy. des flourcelles
Bellebrez le jour d'icy au la permission
demain se fondera l'acte en la
cette paroisie au recen en cette eglise. Le
Mutuel consentement qu'ils ont donne par
parole es present audit mariage et l'ou a
donne l'abenediction nuptiale en presence
d'auoine Bigant et Jean Baudoine de Nizard
Jean Baptiste de Riche et de Jean Aguin et d'Extreme
Philippe Aguin peres de la mariée et de Jacques Corles
Nizard lesquels ont signe. Jean Aguin
Malce Genevieve dequill Jacques Charles Nizard
et d'auoine Jean Aguin perre Baudoine
de Riche Robert curé

2
L'an 1761 le
jeunes acle
Louppeur Jean
de Pierre Martin
Marie Anne Bouville les pere et mere le parois
Jean Pierre Charles fils de Doff. Jean Charles
Charles et un bagues a bague la Mariee mere
Genevieve Elisabeth une fille de Doff. Claude
pour lesquels ont declares un leuoir signe
Du mouly et Robert curé
L'an 1761 Le premier feurier acle baptise par moy d'au
Le mariage de cette paroisie par moy curé de Louvray
recors de Marie Angelique et Jean de l'au de jours
premier aigle de trois mois fille de Jean
et de Jeanne et de Marie Angelique Nassere et
premier aigle de trois mois de Jean Baptiste Francois de l'au
de la paroisie de Louvray a l'au. Du mouly et
Robert curé
L'an 1761 le six fevrier acle baptise par moy d'au
Jean Aguin Jean Joseph de l'au de Louvray fils
de Jean Baudoine Cabaret et de Catherine Fleuret
le parois Jean Joseph Baudoine fils de Doff. Jean
Baudoine la Mariee Marie Catherine Nantais fille
de Nicolas Nantais manouvrier tou. de cette paroisie
ladite Nantais a declare un leuoir signe
Joseph Baudoine Robert curé

L'an 1761 le quinze mars a été baptisé par
moy Curé Souffigné maie jeune née Sainjourdy
fille de Jean François Chalopin manouvrier de
de Marie Danne de cette paroisse le parrain
autouin bouzoume fils de deff. autouin
bouzoume aussy de cette paroisse la
Marime maie jeune Chalopin fille de
deff. Edue Chalopin domestique actuelle
de Jean Maurice a bel air paroisse de
Sourantroy lesquels ont de leur mariage
signés

Robert curé

Susantoy

L'an 1761, Le premier avril apres la publication
des bans de futur mariage entre Jean Laverne
Manouvrier aagé de trente trois ans fils de Jean
de deff. Marie Laverne et Marie Françoise
aubardouze de genévain jeune David de pe-
ci mere de et de paroisse Dune Paris, et Anne
Robin aagé de Vingt huit ans fille majeure
de Louis Robin Manouvrier et de deff. Claire
Gouin des pieux et mere de divers de la paroisse
des paguz en Lorraine diocèse de tout le diocèse
de cette même paroisse, on a fait tous deux
leur paques d'antre Paris faites par s'elien
ed mancoy, Le curé de Vingt deux Village quater

et Vingt neuf du mois de mars dernier
dans cette paroisse les fiançailles
celebrez la veille de la permission de
Marie de pose au greff de l'officialité
Demeury Le trente Mars domus signés Marie,
Jean souffigné curé de cette paroisse par un
en cette Eglise les Natural consentement qu'ils
ont donné par parole de presens audit mariage
ceux ont donné la benediction Nuptiale en
presence de Claude Laverne domestique
de M. Boquet bourgeois de Paris, D'Antoine
Dreyard de Jean cordonier audit barbaou
Pere, et Louis de lezoux, de Louis et Jean
Cap. de Vingt deux et de Vingt deux
amis et temoins de lezoux et autres parant
lesquels ont tous signés excepté lezoux
qui a déclaré ne sçavoir signer,
Pierre Chauvignier Claude Chauvignier
D'ignard Claude diel Louis Valler
Blasse Robert curé

L'an 1765 Le deux avril a été baptisé
 par moy curé dussigné Nicolas ne
 d'ed fils de nicolas german Berger
 et de son mari Harcolle Jormelle
 Le parrain Nicolas grosse fils de
 Nicolas grosse, La marraine Marie d
 amé courtois fille de jean courtois
 Lesquels ont déclaré se servir de
 Du canton & Gobert curé

L'an 1765 Le vingt six avril a été jugé
 dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
 dussigné Le corps de jean duperouil maître
 Chirurgien Arillardou de cedi du jour precedent
 apres avoir reçu tous ses sacrements a ge
 de soixante et prausoy revoué de son temoin
 l'ensigné Lesquels ont signé avec nous
 Charles Bernier
 Du canton & Gobert curé

L'an 1765 Le vingt six avril a été baptisé par moy curé
 dussigné Francois ne d'aujour fil de Francois Rouss
 Manonnie et de Marie condou le parrain Jean condou
 go d'aujour le Marrain catholique de la paroisse de Francois Rouss
 tous de cette paroisse Lesquels ont
 Du canton & Gobert curé

L'an 1765 Le vingt six avril a été jugé
 dans le cimetière de cette paroisse par moy
 curé dussigné le corps de charce
 fredric josph. de cedi le même jour a ge
 dix huit mois fil de jean Lomier m. Lailleur a
 Meays et de Madelaine Debois la pue et mere
 ed. enfan en nourice de jor Marie Douls femme de
 francois Gallot en presence de jean Bapt. francois
 Du canton & Gobert curé

L'an 1765 Le vingt huit may a été baptisé par moy
 curé dussigné Marie francoise Nicolle ne
 d'aujour fille de Charles Verou femme de
 Marie francoise Nange le parrain Jean francois
 Nantus le Marrain Marie Nicolle dussigné
 fille de josph Baptiste francois dussigné m.
 de cedi de cette paroisse et tous également
 de ladite paroisse Lesquels ont signé
 Jean francois Nantus Marie de Nicolle
 Du canton & Gobert curé

L'an 1765 Le trente may a été baptisé par moy curé
 dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
 dussigné le corps de Jeanne Madelaine de cedi
 Du canton & Gobert curé

Le même jour âgé d'un an et Vingt un jours fille
de M^r Jean Baptiste Picot musicien de la paroisse
Des innocens a garis eide Madelaine Blou del
Les pons et mere de mearam rivi de la feromerie
et M^r romain M^r perugino Lad^e en fane en
Nourrie chez marie anne lamirele femme de
Claude Diet capresme de Jean Baptiste Francois
Davautoz de la paroisse de laquila a signé

Du scautoy ^{curé} Gobert curé

L'an 1761 le six jéuin a été baptisé par moy
Curé de la paroisse Marie genevieve Elisabeth
ne le douzième d'aug fille de Mathieu de Lame
Mancourrie et de Marie Magdelaine
auvergne le parrain Joseph de Lorange fils
de deff^t Jean de Lorange au bergerie la
Mairie Marie genevieve Elisabeth jeune
fille de deff^t Claude jeune maronier
tous de cette paroisse Le Maronier a
declaré ne s'en avoir signé
Joseph Bourgeois ^{curé} Gobert curé

L'an 1761 le dix neuf juillet acte baptisé
par moy jacobet prieur en absence de M^r le curé
de cette paroisse philippe nicolas ne au jour d'uy
fils de antoine nicolas mutel laboureur et de
marie oedien le parrain philipe oedien, la
marie nicole oedien tous de cette paroisse les parrains ont
signé
Jacobet prieur ^{curé} Gobert curé

5
L'an 1761 le deux août a été baptisé
par moy curé de la paroisse de laquila
fils de Louis Nantier Man ouvrier et de Françoise
Cueillier Le parrain Jean Francois Nantier fils de
Jean Nantier la Mairie et Marie Jeanne Buis
fille de Jean Buis Laboureur tous de cette paroisse
lesquels ont signé Jean Francois Nantier
marie Jeanne Buis ^{curé} Gobert curé

L'an 1761 le 29 août a été baptisé par nous prêtre
Cher^e deff^t Pierre de Meaux souffrigu pour l'absence
de M^r le Curé, Marie Charlotte ne d'his, fille
de Jean Estillon Mannoarrie et de Marie
Françoise Ceron son épouse, le parrain Jean
Baptiste Bisors la Mairie Marie Charlotte Bonhomme
lesquels ont signé et tous de cette paroisse
Marie Charlotte Bonhomme ^{curé} Jean Baptiste Bisors
Delave duve Cher^e deff^t Pierre ^{curé} Gobert curé

L'an 1761 le deux jéuin septembre a été infirme dans
le jémetier de cette paroisse par moy curé de la paroisse
le Corps de Claude Henry decédé du jour précédent
âgé de cinq mois fils de Jean Henry Mannoarrie et
de Françoise Claudin Des parrains de la paroisse de
Rimoville Jurisdiction du baillage royal de jonne et
Mousson, lesquels ont fait l'avis en cette paroisse de
Hilbardou en presens du parrain de la paroisse de jonne
et de Jean Baptiste Bisors Davautoz de la paroisse de laquila qui
signé excepte le parrain Charlotte qui a declaré ne s'en avoir signé
Jean Henry ^{curé} Du scautoy ^{curé} Gobert curé

L'an 1761 le cinq Septembre a été baptisé
par moy Curé sousigné René fille de
né Diez fille de François Nautis eubart
e de Charlotte papillon le parrain Jean
Pierre Maurice fils de Jean Maurice de
Charantay la Massigne y eue Marguete
Dignard fille d'Antoine Dignard eodominus tous
de cette paroisse la Massigne a déclaré ne
sçavoir siqur Jean Pierre Maurice
Gobert curé

L'an 1761 le vingt quatre Septembre a été baptisé
par moy Curé sousigné François Charles né
Daujourdy fils de Pierre Junant eubise
e de Marie Jeanne Woma de de cette
paroisse le parrain François Philippe aubé
fils de Pierre aubé la Massigne Marie
Charlotte bonne femme fille de Jeff. Jean
bonne femme tous deux de cette paroisse
lesquel ont signé François Philippe aubé
Marie Charlotte bonne femme Gobert curé

L'an 1761 le vingt neuf Septembre a été baptisé
par moy Curé sousigné Estienne né Diez fils de
de Jean Foudin Manonnié e de Marguete Coule
le parrain Antoine Foudin fils de Estienne Foudin
Manonnié tous de cette paroisse la Massigne
a déclaré aubé fille de Pierre aubé de parrain
lesquel ont déclaré ne sçavoir siqur
Gobert curé

L'an 1761. Le six Octobre a été baptisé
Jufant dans Le Cimetiére de cette paroisse
par moy curé sousigné, Le Corps des André
de Vierin eubé de jours parrain âgé de cinq mois
e dem. fils de M. Pierre Nonvoisin M. Tailleur
e Gabit e de Marie e Meunier e de parrain mere
de marant a parit eubé de Caparochennin e paroisse
Saint Senein led enfant en nourrice de Jz
Marie Genevieve papillon femme de Jean François
Permit e y parrain de Jean Cap. François
Dusant e de paroissial lequel a signé

Maurice Gobert curé
L'an 1761 Le treize Octobre a été baptisé dans
Le Cimetiére de cette paroisse par moy curé
sousigné Le Corps des M. Pierre aubé
Yvan Laboune a Tailleur de Decé de jours
parrain a pres aubé recu tous les sacraments
e de cinquante un ans en presence de
Pierre aubé de François Philippe aubé
deux enfants e aubé parrain lesquel
ont signé aubé aubé aubé
Fryot aubé aubé aubé
François Philippe aubé Gobert curé

Fils des Etienne Seguin Cacquier,
Lamarande Marie Genevieve Vermeil
fille de Jean Vermeil Manourie laquelle
a declaré ne sçavoir signer le jaram
a signé ainsi que tous les denommés

temoix
E P S
B
dans l'autre page exceptez lad. Sœur
femme de lad. Dame Moreau qui ont
declaré ne sçavoir signer,

~~l'acte de mariage~~
Estienne Philippe Seguin / Bernard
Dutiquet / Catherine Leroux

Delavardure / Gobelet curé

En 1761 le six novembre les canoniers du Bets me
ont été suppléés par mes frères chanoine de l'Église
Collégiale de St. Pierre de Neauphlet l'abbé et de la
visitation de St. le Cave de cette paroisse, a une
fille a laquelle on a imposé le nom de Marie Anne
née le quatre desdits mois et au appui Marie Genevieve
denommée en l'acte cy dessus de l'autre page,
que Genevieve David Matome et Suzanne femme de cette

812
paroisie, nous a déclaré être fille de Pierre
Chate lain Garçon majeur habitant dans le fief de
Christy le Temple, et de Marie Genevieve d'ayllon dite
choix Paquet et mari de cette paroisse; laquelle Marie Anne
avoit été audoyée a la maison et cause du Sieur le mar
pas ladite Genevieve David Matome en présence de
Catherine le Roux femme de Charles Vermeil, et de
Marie Charlotte de Mauz femme de Michel Moscau,
lédits de clouaison faites en présence de M. Jean
Duquette Secrétaire de M. d'Artois deini Carbon, et de Claude
Du Siquet, lesquels ont signé le Parvenir pour l'édit
Casimonie Claude Amboise Du Siquet, le Marceine
Marie Anne d'Artois, lesquels ont signé, ledite Matome
et ledite Dame Moscau ont déclaré ne savoir signer
Claude Amboise Du Siquet
Marie Anne d'Artois
Dutiquet / Catherine Leroux

Delavardure / Gobelet curé

L'an 1761 le six novembre de l'Église de Baptême par
mes frères chanoine Jean Baptiste de
Davant fils de René Caré Laboussier
et de Catherine boudier de cette paroisse
Le garçon Jean Cottin fils de M. Jean
Baptiste Cottin Laboussier a Montigny paroisse
de Lesloges le Marais Marie Marguerite Caré
fille de M. Claude Caré greffier Demeurant
a Obly la Marais a déclaré ne savoir signer
Jean Cottin / Jean Cottin / Gobelet curé

L'an 1761 Le 20^e novembre a été jugé
dans le Consistoire de cette paroisse par moy
curé et soussigné Le Corps dangelique Nictore
decédé d'ajour precedent âgé de dix jours
fille de jure. Le frere bouge et dangelique Vass
Le pere curier, en présence de jacob François
Durant et de jacob Vass et de jacob

On a dit par le Curé
Gobert curé

L'an 1761 Le 20^e novembre a été
Catholisé par moy curé et Nicolas Jsidore
d'Herse fils de Antoine Gram
Maman et de Marie Genainne court
Le parain Antoine Gram fils d'Antoine
de la fonde, Lamarcant. Marguerite
Vermeil fille de Charles Vermeil
Lous de cette paroisse Le parain adreloué
ne s'écrit pas
marguerite vermeil Gobert curé

Supplement

L'an 1761 Le 20^e novembre a été jugé
dans le Consistoire de cette paroisse par moy curé soussigné
Le Corps de François Vermeil Mamonvies
a Brillardou decédé d'ajour precedent après
avoir reçu tous les sacrements âgé de
soixante sept ans en présence de jacob
Vermeil Vergeray son Neveu de Gildou
Yannard Chartis son gendre tous deux
de cette paroisse et d'Enilbardou Lequel on a
Jean Anne et Kenneth pour témoins
Yannard

Gobert curé